

Colombier, le 21 février 2012



**LE CONSEIL INTERCOMMUNAL  
est convoqué le:**

**mardi 20 mars 2012 à 19h00\***

**à la salle du Conseil général, rue Haute 20, Colombier**

---

**Ordre du jour**

1. Appel
2. Procès-verbal de la dernière séance (**annexé**)
3. Rapport du Comité concernant l'examen des comptes 2011 (**annexé**)
4. Informations du Comité
5. Divers

La séance de la **Commission financière** aura lieu le même jour à **18h30\***, dans la même salle (*liste des membres en fin de rapport*).

**AU NOM DU COMITE**

Le président  
P. Bourquin

Le secrétaire  
Ph. Beurret

**Distribution :**

27 Membres du Conseil intercommunal  
9 Membres du Comité  
9 Administrations communales  
1 Chef de station  
1 SCPE  
4 Presse

**Copie convocation :** Voirie (réservation de places de parc)



## Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal de la STEP du mardi 18 octobre 2011

### Ordre du jour

1. Appel
2. PV Séance ultime
3. Demande de crédit de Frs 173'000.- pour l'assainissement de l'automate de la Biologie avec remise à jour du programme et gestion des pompes à eaux industrielles
4. Rapport du Comité concernant l'examen du budget 2012
5. Divers

### 1. Appel

**Présents :** Mmes M. Kisanga, L. Perrin, R. Neuenschwander, MM. R. Lembwadio, R. Ronchi, S. Da Parè, A. Lavanchy, C. Rossier, J.-D. Böhm, C. Monnet, J. M. Nydegger, R. Comte, U. Hübscher, C. Untersee, P.-H. Barrelet, G. Di Giusto, D. Etter, J.-J. Maridor,.

**Excusés :** Mme V. Schindler, MM Y. Constantin, P. Donner, J.-F. Künzi, G. Linder, B. Matthey, E. Stutz.

**Absents :** MM B. Droz, C. Gauchat

### 2. PV Séance ultime

Le PV est accepté à l'unanimité sans commentaires.

### 3. **Demande de crédit de Frs 173'000.- pour l'assainissement de l'automate de la Biologie avec remise à jour du programme et gestion des pompes à eaux industrielles**

La commission financière donne un préavis favorable à cette demande de crédit. Elle relève une erreur de transcription dans l'article 1 de l'arrêté joint au rapport. Cette erreur a été corrigé dans l'arrêté proprement dit.

La demande de crédit de **173'000.- HT** est accepté à l'unanimité.

### 4. **Rapport du Comité concernant l'examen du Budget 2012**

La commission financière s'est penchée sur l'examen du Budget 2012. Elle approuve certaines mesures, notamment l'adaptation des indemnités de piquet (inchangé depuis 1990). D'autre part, elle considère que certaines charges, en particulier les annonces parues ne devraient pas figurer dans les charges du personnel.

Elle souhaite également savoir s'il est possible de suivre la traçabilité des boues qui quittent la STEP après leur traitement, notamment en collaboration avec VADEC.

La commission financière note avec plaisir une diminution heureuse de 50'000.- au poste **318.013 - Evacuation des boues**.

Une question est posée concernant le poste **313.010 - Produits de déphosphotation**. Il serait possible d'obtenir 60% à 65% d'économies si un système d'aérobic/anarobic de type biologique était mis en place.

Le comité de direction répond qu'un système de type de biologique requiert de l'espace, ce qui n'est pas le cas pour le système actuel. D'autre part, le procédé biologique a un temps de processus plus long que le système actuel. Il faudrait évaluer la rentabilité du processus biologique et déterminer si sa faisabilité peut être couverte par l'économie ainsi obtenue au niveau du produit de-phosphaté.

Le comité de direction rappelle aussi que les employés cherchent toujours à économiser.

Un membre de l'assemblée se demande quand s'est fait le dernier recensement des habitants? Par exemple, pour la commune de Boudry, le rapport mentionne une population de plus de 5000 habitants, alors que la commune compte réellement moins de 5000 habitants. Le comité de direction répond qu'il est tenu compte des équivalents habitants auprès de l'hôpital de Perreux et de l'institution de Belmont.

En conclusion, il est à noter que le budget 2012 présente une augmentation très faible par rapport à l'exercice précédent.

Le budget 2012 est accepté à l'unanimité.

### 5. **Divers**

Communication de Denis Fahrni:

Des flyers et le site web présentant la STEP ont été réalisés.

Il est demandé aux communes de créer un lien sur le site de la STEP. Des flyers sont distribués aux personnes présentes.

Une question de Mme Neuenschwander: Serait-il possible de visiter les installations, spécialement pour les nouveaux membres ? Une date sera fixée ultérieurement pour les personnes intéressées.

Une présentation du site web «[www.steplasaunerie.ch](http://www.steplasaunerie.ch)» est faite en présence des membres du Conseil intercommunal.

Prochaine séance: le 20 mars 2012

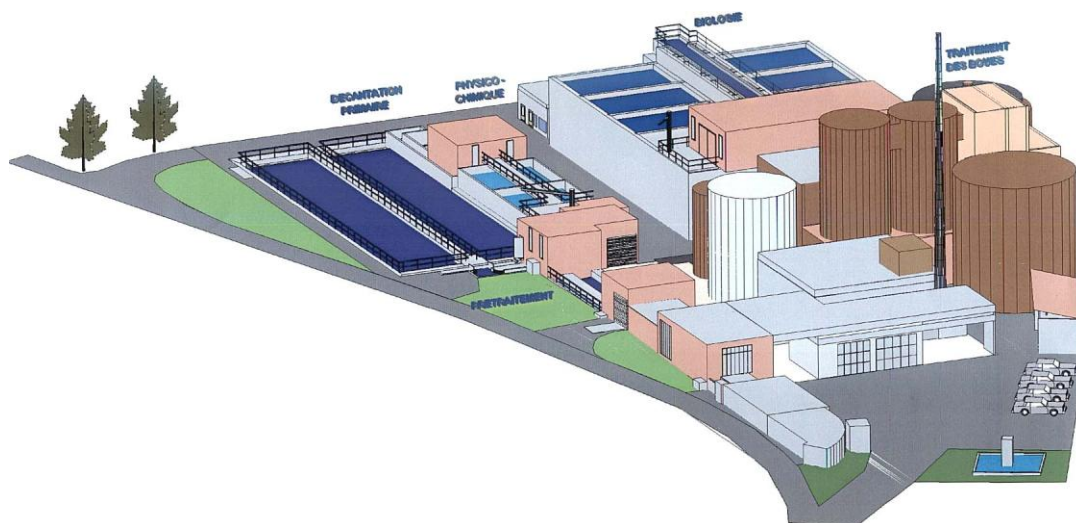
Séance close à 19h45

Colombier, le 21 février 2012

# R A P P O R T A N N U E L

## EXERCICE 2011

- I Rapport des comptes
- II Rapport d'exploitation
- III Rapport des contrôles et analyses



## I **RAPPORT DES COMPTES**

### **030 Charges de personnel**

Alors que nous avons prévu un total de charges net de Fr. 639'600.-, nous avons terminé l'exercice avec un total de charges net de Fr. 606'329.80.

- **Compte 301.000 Traitement du personnel**

Un de nos employés, M. Bongard, est en arrêt maladie depuis le 23 août. Une partie du salaire a été récupérée au compte 436.031 (remboursement assurance perte de gain) de Fr. 8'589.55.

- **Compte 309.000 Autres frais de personnel**

Suite au licenciement de notre employé polyvalent, nous avons remis une annonce d'offre d'emploi. Nous avons également "marqué le coup", pour la retraite de M. d'Altillia, en lui offrant un souper ainsi qu'un bon-cadeau. Ce montant est également dans cette rubrique.

### **031 Biens, services et marchandises**

Nous avons terminé l'exercice avec un total de charges net de Fr. 712'922.39 contre Fr. 806'650.- au budget 2011.

Pour mémoire, nous rappelons que les postes concernant des consommables tels que les floculants, chlorure ferrique, etc., sont sujets à des variations en fonction du volume et des charges traités.

Ne pas oublier que les postes importants au niveau financier sont liés entre eux en fonction de divers facteurs d'exploitation de la station tels que pannes, assainissements, etc.

Variations annuelles des volumes d'eaux brutes traitées depuis 2006

Année	Vol. voie normale	Vol. voie d'orage	Vol. Total
2006	5.08	0.24	5.32
2007	4.97	0.24	5.21
2008	4.42	0.09	4.51
2009	4.04	0.12	4.16
2010	3.92	0.06	3.98
2011	3.66	0.08	3.74

Volume en million de m<sup>3</sup>

- **Compte 306.000 Vêtements de fonction**

Depuis cette année, nous achetons nos vêtements de travail au lieu de les louer. Nous avons pu ainsi nous mettre à la page avec des vêtements adaptés à nos besoins. Lors du licenciement de notre employé polyvalent, nous avons dû racheter des habits à notre nouvel employé, ce qui nous a occasionné des frais à double.

- **Compte 312.001 Electricité**

Malgré une consommation d'électricité plus élevée que l'année précédente, nous avons réussi à maîtriser les coûts de ce poste. Ce poste est toujours très difficile à estimer. Beaucoup de facteurs entrent en ligne de compte tels qu'orages violents, pluie abondante, panne de moteur (CCF), contamination des boues, etc....

COMPTE	NATURE	Comptes 2010		Budget 2011		Comptes 2011	
<b>30</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>						
300.000	Frais autorités	1'683.00		1'700		2'215.00	
300.001	Frais représentations	275.99		1'800		2'094.90	
301.000	Traitement personnel	503'410.10		473'100		444'705.25	
301.001	Primes fidélité			0		-	
301.002	Heures de piquet	15'069.50		12'000		12'000.00	
301.003	Indemnités piquets	12'025.00		12'000		12'025.00	
301.004	Allocation compl enfants	8'700.00		7'000		8'700.00	
301.005	Allocation enfants	14'520.00		12'100		15'080.00	
303.000	Charges sociales (AVS, ALFA, AC)	75'705.50		71'900		69'781.30	
304.000	Cotisations Caisse de Pensions	76'794.50		96'900		96'421.80	
305.000	Cotisations assurance accidents	19'664.90		19'300		14'054.75	
305.001	Cotisations APG	2'863.20		3'100		3'195.05	
306.000	Vêtements fonction	3'955.05		4'000		4'412.20	
309.000	Autres frais personnel	2'301.25		1'000		2'725.25	
309.001	Frais formation	8'600.00		12'000		11'996.40	
436.001	Cotis AVS/AC employé		31'777.25		30'300		28'315.85
436.002	Cotis CP employé		35'804.95		42'000		36'743.75
436.003	Cotis ass acc employé		4'237.70		3'900		3'732.15
436.030	Remboursements ass acc		11'446.60		-		615.80
436.031	Remboursements perte gain		55'045.55		-		8'589.55
451.000	Récup alloc enfants		14'520.00		12'100		15'080.00
490.001	Report charges personnel		592'735.94		639'600		606'329.80
	<b>TOTAL 30</b>	<b>745'567.99</b>	<b>745'567.99</b>	<b>727'900</b>	<b>727'900</b>	<b>699'406.90</b>	<b>699'406.90</b>
<b>31</b>	<b>BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES</b>						
310.000	Fournitures bureau	1'794.85		1'500		906.05	
311.000	Mobilier	-		450			
311.001	Fournitures informatiques	10'054.60		9'200		8'476.50	
312.000	Eau	1'790.00		950		637.00	
312.001	Electricité	58'997.95		74'000		62'872.60	
312.003	Gaz	10'538.50		500		255.80	
313.001	Fournitures générales	25'668.60		24'000		25'773.05	
313.002	Fournitures laboratoire	11'630.68		13'000		10'176.88	
313.010	Produits déphosphatation	81'974.47		78'000		78'374.03	
313.011	Floculants-épuraton	-		4'500		-	
313.021	Floculant-grille épaissem.	12'500.00		6'500		6'250.00	
313.022	Floculant-filtre à bande	25'000.00		20'000		21'875.00	
314.000	Entretien immeuble	14'869.90		15'000		13'884.90	
315.000	Entretien véhicules	3'274.70		4'000		4'742.80	
315.001	Entretien installations	194'332.86		195'000		195'499.84	
315.002	Entretien matériel laboratoire	3'860.15		4'500		4'538.94	
317.000	Indemnités km	787.50		1'000		1'076.60	
318.001	Frais de ports	641.60		500		629.85	
318.002	Taxes CCP	76.70		200		81.45	
318.003	Téléphones	1'320.55		2'000		1'341.80	
318.004	Téléalarme	1'154.05		2'000		1'251.40	
318.005	Taxe et ass. véhicules	1'684.75		2'200		2'225.05	
318.006	Assurances RC,incendie	27'181.55		30'000		27'178.65	
318.007	Honoraires révision comptabilité	1'600.00		1'600		1'600.00	
318.008	Analyses par tiers	223.05		300		-	
318.010	Incinération déchets	11'912.00		13'000		12'232.86	
318.011	Elimi. sables, huiles usées, ferraille	882.90		900		516.00	
318.013	Evacuation des boues	288'225.55		350'000		267'869.69	
319.000	Cotisation assoc. prof.	829.40		800		854.40	
352.000	Secrétariat,comptabilité	20'612.00		20'600		20'612.00	
434.000	Taxes vidanges fosses		10'453.50		14'000		6'816.00

- **Compte 312.011 Floculant - épuration**

Notre stock de floculant étant encore en suffisance et nos résultats d'épuration satisfaisants, nous ont fait fonctionner le procédé Actiflo au strict minimum malgré les divers orages.

- **Compte 312.022 Floculant - Filtre à bande**

Comme l'année passée, une consommation supplémentaire par tonne de matières sèches ainsi qu'une commande groupée, nous éloigne de nos prévisions (le stock n'est pas activé au bilan).

- **Compte 313.001 Fournitures générales**

Lors de mes dernières commandes, j'ai omis de prendre en compte le livret de caisse qui s'est rajouté à ce poste

- **Compte 313.002 Fournitures laboratoire**

Une augmentation de prix moins élevé de ce qui nous a été annoncé nous est profitable !

- **Compte 318.008 Analyses par tiers**

Comme prévu, nos deux employés, en cours de formation, ont fait les analyses à la place de notre laborantine pendant ses absences.

- **Compte 318.013 Evacuation des boues**

Nos espérances pour cette année ont été tenues. Nous sommes arrivés à trouver la meilleure façon de travailler avec notre presse à bande. Les bactéries et notre acharnement portent leurs fruits !

### **032 Intérêts passifs**

Alors que nous avons prévu un total de charges net de Fr. 169'700.-, nous avons terminé l'exercice avec un total de charges net de Fr. 146'760.25. La différence provient de l'activation au bilan du capital placé auprès du prêteur CIC, compte B102.940.000.

### **032 Amortissement**

Nous avons procédé à un amortissement complémentaire de Fr. 50'000.-.

### **045 Dédommagement des collectivités publiques**

La répartition se base toujours sur le dernier recensement connu (dans ce cas celui du **31.12.2011**), ce qui explique les quelques différences pour les communes :

## **CONCLUSIONS**

La charge par habitant se monte à **Fr. 74.08** en comparaison à Fr. 77.97, prévue au budget 2011 et à Fr. 71.47 aux comptes 2010.

Les comptes seront vérifiés par la fiduciaire.



COMPTE	NATURE	Comptes 2010		Budget 2011		Comptes 2011	
434.010	Déshydratation boues externes	3'895.35		7'000		5'686.00	
436.010	Récupérations diverses	24'003.10		800		2'550.80	
436.011	Swisscom: droit de sol pour antenne	10'000.00		10'000		10'117.00	
452.010	Stations de pompages	40'785.00		36'750		32'715.00	
461.000	Subv. déchets spéciaux ménages	929.35		1'000		925.95	
490.002	Report coûts matériel	723'352.56		806'650		712'922.39	
	<b>TOTAL 31</b>	<b>813'418.86</b>	<b>813'418.86</b>	<b>876'200</b>	<b>876'200</b>	<b>771'733.14</b>	<b>771'733.14</b>
<b>32</b>	<b>INTERETS PASSIFS</b>						
322.006	Intérêts PotFinance 03/13 3.63%	21'780.00		16'300		16'335.00	
322.008	Intérêts Axa Winterthur 07/17 3.58%	64'440.00		64'400		64'440.00	
322.010	Intérêts Privé 05/15 3.000%	60'000.00		60'000		60'000.00	
322.011	Intérêts CIC 08 / 1à 5 ans variable	7'053.75		30'000		7'353.00	
322.999	Intérêts sur financement de crédits						
420.001	Intérêts CCP	1'254.05		1'000		1'367.75	
490.003	Report intérêts passifs	152'019.70		169'700		146'760.25	
	<b>TOTAL 32</b>	<b>153'273.75</b>	<b>153'273.75</b>	<b>170'700</b>	<b>170'700</b>	<b>148'128.00</b>	<b>148'128.00</b>
<b>33</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>						
331.000	Amortissement épuration	4'600.00		4'600		4'600.00	
331.002	Amort. extens. génie civil	60'200.00		60'200		60'200.00	
331.003	Amort. extens. électro-méc.+automate p	331'500.00		331'500		331'500.00	
331.005	Amort. digesteur et stocker-gazomètre	16'000.00		15'000		15'000.00	
331.006	Amort. valorisation lies, huiles et boues	30'000.00		33'000		33'000.00	
331.007	Amort. assainissement procédé Actiflo	1'614.00		19'550		19'550.00	
331.008	Amort. matériel de présentation					150.00	
331.009	Amort. assainissement toiture						
332.000	Amort. complémentaire			0		50'000.00	
490.004	Report amortissements	443'914.00		463'850		514'000.00	
	<b>TOTAL 33</b>	<b>443'914.00</b>	<b>443'914.00</b>	<b>463'850</b>	<b>463'850</b>	<b>514'000.00</b>	<b>514'000.00</b>
<b>45</b>	<b>DEDOMMAGEMENT DES COLLECTIVITES PUBLIQUES</b>						
390.001	Report charges personnel	592'735.94		639'600		606'329.80	
390.002	Report coûts matériel	723'352.56		806'650		712'922.39	
390.003	Report intérêts passifs	152'019.70		169'700		146'760.25	
390.004	Report amortissements	443'914.00		463'850		514'000.00	
452.000	<b>part Colombier</b>	421'129.48		459'717		430'939.96	
452.001	<b>part Auvernier</b>	114'216.72		123'974		117'717.66	
452.002	<b>part Peseux</b>	145'594.15		156'566		150'240.03	
452.003	<b>part Corcelles-Cormondrèche</b>	330'356.50		357'107		345'152.02	
452.004	<b>part Bôle</b>	125'724.16		137'775		132'386.06	
452.005	<b>part Boudry</b>	391'681.87		425'644		400'565.99	
452.006	<b>part Cortaillod</b>	322'923.12		352'585		338'706.81	
452.007	<b>part Montmollin</b>	38'667.86		42'182		42'004.98	
452.008	<b>part Rochefort (Montezillon)</b>	21'728.34		24'249		22'298.94	
	<b>TOTAL 45</b>	<b>1'912'022.20</b>	<b>1'912'022.20</b>	<b>2'079'800</b>	<b>2'079'800</b>	<b>1'980'012.44</b>	<b>1'980'012.44</b>
	<b>Coûts par habitant</b>	<b>71.47</b>		<b>77.97</b>		<b>74.08</b>	

REPARTITION	Recensement 31.12.10		Recensement 31.12.09		Recensement 31.12.11	
Colombier	5'892	22.03%	5'896	22.10%	5'817	21.76%
Auvernier	1'598	5.97%	1'590	5.96%	1'589	5.95%
Peseux	2'037	7.61%	2'008	7.53%	2'028	7.59%
Corcelles-Cormondrèche	4'622	17.28%	4'580	17.17%	4'659	17.43%
Bôle	1'759	6.58%	1'767	6.62%	1'787	6.69%
Boudry	5'480	20.49%	5'459	20.47%	5'407	20.23%
Cortaillod	4'518	16.89%	4'522	16.95%	4'572	17.11%
Montmollin	541	2.02%	541	2.03%	567	2.12%
Rochefort (Montezillon)	304	1.14%	311	1.17%	301	1.13%
	<b>26'751</b>	<b>100.00%</b>	<b>26'674</b>	<b>100.00%</b>	<b>26'727</b>	<b>100.00%</b>



Comptes	Désignation	Soldes à fin 2010		Mouvements 2011		Dont amorts.	Solde fin
		Doit	Avoir	Doit	Avoir	2011	2011
<b>B2</b>	<b>PASSIF</b>						
B200	ENGAGEMENTS COURANTS						
B200.000.000	Créancier collect Commune -FOU		129,340.51	1,420,701.88	1,412,599.87		121,238.50-
B200.710.000	Créanciers divers		50,038.20	50,038.20	5,365.95		5,365.95-
B200.710.001	C/C STE <-> COL						
<b>Total</b>	<b>ENGAGEMENTS COURANTS</b>		<b>179,378.71</b>	<b>1,470,740.08</b>	<b>1,417,965.82</b>		<b>126,604.45-</b>
B209	TVA DUE						
B209.000.000	TVA due		23,791.83	162,963.90	172,992.72		33,820.65-
B213.710.000	Commune Colombier		54,752.20	54,752.20	31,085.04		31,085.04-
B213.710.001	Commune Auvonnier		13,278.55	13,278.55	6,761.19		6,761.19-
B213.710.002	Commune Pesieux		15,384.65	15,384.65	6,832.47		6,832.47-
B213.710.003	Commune Corcelles-Cormondrèche		39,696.55	39,696.55	12,915.68		12,915.68-
B213.710.004	Commune Bôle		18,704.80	18,704.80	11,007.29		11,007.29-
B213.710.006	Commune Boudry		47,270.10	47,270.10	27,084.46		27,084.46-
B213.710.007	Commune Cortaillod		43,266.70	43,266.70	14,992.54		14,992.54-
B213.710.008	Commune Montmollin		5,721.65	5,721.65	186.42		186.42-
B213.710.009	Commune Rochefort (Montezillon)		4,844.00	4,844.00	2,076.91		2,076.91-
<b>Total</b>	<b>TVA DUE</b>		<b>266,711.03</b>	<b>405,883.10</b>	<b>285,934.72</b>		<b>146,762.65-</b>
B221	DETTES A MOYEN ET LONG TERME						
B221.940.015	Axa Winterthur 07/2017 3.58 %		1,800,000.00				1,800,000.00-
B221.940.016	PostFinance 2003/2013 3.63%		450,000.00	150,000.00			300,000.00-
B221.940.018	PRIVE 2005/2015 3.000%		2,000,000.00				2,000,000.00-
B221.940.019	CIC 2008 1 à 5 ans variable		900,000.00				900,000.00-
<b>Total</b>	<b>DETTES A MOYEN ET LONG TERME</b>		<b>5,150,000.00</b>	<b>150,000.00</b>			<b>5,000,000.00-</b>
B252	PASSIFS TRANSITOIRES						
B252.010.000	Salaires nets à payer			9,072.85	9,072.85		
B252.303.001	Caisse cantonale compensation			74,231.25	74,231.25		
B252.304.001	Caisse de Pension Etat			96,421.80	96,421.80		
B252.305.001	SUVA			17,507.00	17,507.00		
B252.305.002	Ass. accident cplém. LAA			353.40	353.40		
B252.305.003	Ass. maladie collective			3,195.05	3,195.05		
B280.900.000	Remplacement sinistre		39,417.30				39,417.30-
B290.900.000	BOUCLEMENT INFORMATIQUE						
<b>Total</b>	<b>PASSIFS TRANSITOIRES</b>		<b>39,417.30</b>	<b>200,781.35</b>	<b>200,781.35</b>		<b>39,417.30-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>PASSIF</b>		<b>5,635,507.04</b>	<b>2,227,404.53</b>	<b>1,904,681.89</b>		<b>5,312,784.40-</b>

Nous espérons vous avoir fourni tous les renseignements nécessaires et vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'accepter les comptes pour l'année 2011 ainsi que le rapport de gestion annexé, en votant l'arrêté suivant :

### **Arrêté**

Le Conseil intercommunal de la Station d'épuration de La Saunerie à Colombier, dans sa séance du 20 mars 2012,

vu le rapport du Comité du 21 février 2012;  
vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964, révisée le 24 juin 1996;  
sur la proposition du Comité,

arrête :

**Article premier** : sont approuvés, avec décharge au Comité, les comptes de l'exercice 2011, qui comprennent :

a) le compte de fonctionnement, qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses	Fr.	2'133'268.04
Revenus	Fr.	- 153'255.60
Perte à charge des communes membres	Fr.	1'980'012.44

b) le compte des investissements, qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses	Fr.	85'487.85
Revenus	Fr.	0.00
Investissements nets / <u>augmentation</u>	Fr.	85'487.85

c) le bilan au 31 décembre 2011

**Article 2** La gestion du Comité durant l'exercice 2011 est approuvée.

**Article 3** <sup>1</sup>Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

<sup>2</sup>Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au Service des communes.

Au nom du Comité

Le président :  
P. Bourquin

Le secrétaire :  
Ph. Beurret

## II RAPPORT D'EXPLOITATION

### II 1 Population raccordée

**Recensement au 31.12.2011**

Année		2007	2008	2009	2010	2011
<b><u>Communes membres</u></b>						
Commune de	Colombier	5'392	5'542	5'590	5'586	5'511
	Caserne	171	171	171	171	171
	Camping	135	135	135	135	135
Commune d'	Auvernier	1'553	1'568	1'590	1'598	1'589
Commune de	Peseux	1'973	1'981	2'008	2'037	2'028
Commune de	Corcelles-Corm.	4'405	4'550	4'580	4'622	4'659
Commune de	Bôle	1'765	1'773	1'767	1'759	1'787
Commune de	Cortailod	4'416	4'499	4'522	4'518	4'572
Commune de	Boudry	4'905	4'907	4'967	4'989	4'955
Hôpital de	Perreux	510	490	492	491	452
Commune de	Montmollin			90	541	567
Commune de	Rochefort (Montezillon)			52	304	301
<b><u>TOTAL</u></b>		<b>25'225</b>	<b>25'616</b>	<b>25'964</b>	<b>26'751</b>	<b>26'727</b>

### II 2 Communauté d'exploitation

Notre personnel s'occupe de la maintenance, de la surveillance, du contrôle et de l'optimisation :

- des installations de La Saunerie pour le traitement de l'eau et des boues.
- des stations de relevage sur les réseaux d'égouts communaux

### II 3 Personnel d'exploitation

Le personnel de la STEP est composé de :

- 5 personnes à plein temps
- 1 personne (laborantine) à mi-temps

L'horaire de travail est fixé à 40h par semaine.

Les salaires sont fixés selon le barème de l'Etat.

L'ensemble du personnel a effectué :

- 8'040 h de travail sur le site de la STEP.
- 312 h de travail sur les STAP (stations de pompage).
- 856 h de maladie
- 2 h d'accident professionnel
- 1042 h de vacances

Nous avons engagé au mois de juin un nouveau collaborateur, pour le poste d'employé polyvalent. Il s'agit de Monsieur Cyril Baumli. Jusque-là, notre laborantine a fait les divers nettoyages des locaux.

Depuis le mois d'août et pour cause de maladie, nous avons un homme de moins pour effectuer nos divers travaux ainsi que le service de piquet des week-ends. Nous faisons un tournus à 3 pour ces piquets.

Au mois de décembre, nos deux employés, qui ont suivi la formation pour l'obtention du brevet fédéral, ont passé leur examen. Un a réussi et l'autre a malheureusement échoué.

#### **II 4 Comparaison avec d'autres exercices**

- Les consommations spécifiques rapportées aux volumes d'eaux traitées sont généralement à comparer avec précaution. En effet, les volumes d'eaux traitées varient d'une année à l'autre pour une charge de pollution approximativement constante (les consommations spécifiques rapportées au volume doivent donc logiquement varier).

##### **□Eaux usées:**

La quantité totale d'eaux usées traitées à la STEP est de **3'748'119 m<sup>3</sup>**, soit une moyenne de 10'269 m<sup>3</sup>/j et se répartissant en 3'659'958 m<sup>3</sup> par la voie principale et 88'161 m<sup>3</sup> par la voie pluviale.

Un débit supérieur à la capacité de traitement (très fortes pluies, déversements de l'excédent non traités au lac) représente 36.7 heures, soit une légère augmentation par rapport à 2010.

##### **□Déchets de dégrillage et flottants:**

Les déchets de dégrillage acheminés à VADEC pour incinération, représentent un total de 61.02 t, se répartissant en 45.12 t (grille fine) et 15.9 t (grille grossière) malheureusement toujours en constante augmentation...

#### **Glossaire**

Fecl3	Chlorure ferrique pour la précipitation des phosphates
MES	Matières en suspension
MS	Matières sèches
CCF	Couple chaleur force
DCO	Demande chimique en oxygène
Ptot	Phosphore total
DBO5	Demande biochimique en oxygène à 5 jours

**Evacuation des sables et graviers :**

Les sables et graviers évacués représentent un volume de 8 m<sup>3</sup>, identique aux autres années.

**Prise en charge de la vidange des fosses privées :**

Les entreprises de curage ont livré à la STEP 227 m<sup>3</sup>.  
Comme déjà mentionné, cette quantité est chaque année en constante diminution.

**Huiles usées et déchets spéciaux des ménages :**

Vu le peu de quantités à éliminer, nous avons stocké nos fûts d'huile et les éliminerons l'année prochaine.

La collecte des "déchets spéciaux des ménages", qui a lieu le premier samedi de chaque mois, représente 10'299 kg. Cette considérable augmentation s'explique par l'arrivée de la taxe au sac.

**Récupération d'huiles végétales et de lies :**

Nous avons récolté 14.3 m<sup>3</sup> d'huiles végétales dans les divers restaurants de la région ainsi que dans les collectivités et 50,9 m<sup>3</sup> de lies ou bourbes des encaveurs. Notre publicité envers les encaveurs a porté ses fruits. Nous sommes toujours obligés, si nous voulons avoir de bons résultats, de rappeler à nos fournisseurs le besoin de leurs déchets valorisables. Malgré ces divers rappels, nous n'en récoltons toujours pas assez pour pouvoir faire fonctionner l'installation en continu.

**Consommation d'eau potable:**

Nous avons consommé pour nos divers besoins (WC, douches, etc.)  
112,4 m<sup>3</sup>

Nous avons réussi à prendre l'eau du canal d'eaux brutes pour nos bactéries, ce qui explique cette différence de consommation.

**Consommation de réactifs:**

**Pour le traitement de l'eau, nous avons utilisé :**

700 kg de flocculant	0.18 g/m <sup>3</sup>
253.9 t de solution de FeCl <sub>3</sub>	67.75 g/m <sup>3</sup>
	(g/m <sup>3</sup> d'eaux entrées step)

**Flocculant utilisé pour le traitement des boues :**

2'400 kg pour le pré-épaississement	65,77 g/m <sup>3</sup>
3'775 kg pour la déshydratation	11.80 kg/tMS
	(g/m <sup>3</sup> de boues traitées considérées)

Notre Actiflo a fonctionné quasiment qu'en "mode orange", ce qui explique la consommation de flocculant plus élevée.

La consommation de FeCl<sub>3</sub> a également augmenté. Le peu d'eau et les températures élevées font que nous devons surdoser la quantité de FeCl<sub>3</sub>, afin d'éviter que nos boues remontent à la surface des décanteurs primaires.

La consommation de floculant pour le traitement des boues est plus ou moins stable.

## **II 5 Traitement des boues**

### **□Boues :**

Nous avons extrait, des installations de traitement d'eau, **29'683 m<sup>3</sup>** de boues, dont **14'345 m<sup>3</sup>** proviennent de la décantation primaire et **15'338 m<sup>3</sup>** du lavage des biofiltres (boues biologiques).

La totalité de ces 29'683 m<sup>3</sup> de boues sont pré-épaissies.  
On mesure **36'490 m<sup>3</sup>** de boues à l'alimentation du pré-épaississement. Cette quantité est plus élevée que la quantité de boues extraites de l'installation, car elle comprend des ajouts tels que la solution de floculant, le rinçage et le nettoyage des grilles, parfois des eaux putrides, des boues extérieures, etc.

Les boues épaissies sont introduites en digestion. Le total mesuré est de **7'215 m<sup>3</sup>**

Les boues extraites de la digestion, environ **6'582 m<sup>3</sup>**, sont pressées (presse à bande), pour donner **1022.3 t** de boues déshydratées à une moyenne de **31.3 %** de matières sèches (MS), soit **319.7 t de MS, évacuées en totalité par VADEC.**

Malgré une augmentation du nombre de m<sup>3</sup> extraits du traitement des eaux, nous avons pu diminuer la quantité à introduire en digestion. Nous avons pré-épaissi nos boues à une siccité moyenne de 9.75 % et ainsi pu gagner quelques mètres cubes. En travaillant avec deux digesteurs en parallèle, nos temps de séjour ont augmenté et ainsi amélioré la dégradation des boues.

### **Elimination et traitement de nos boues déshydratées**

Les 11.42 % sont acheminés et traités à l'usine Vadec de Colombier  
Les 86.72 % sont acheminés et traités à l'usine Vadec de La Chaux-de-Fonds.  
Le 1.86 % est acheminé et traité à l'usine de Pro Rheno à Bâle (source de la société Vadec.)

### **Remarques :**

Les valeurs ci-dessus incluent les boues traitées pour la Step de Rochefort, (soit 64 m<sup>3</sup> qui nous donnent 2.6 t de MS) et pour celle de la Step de Brot-Dessous (soit 56 m<sup>3</sup> qui nous donne 3.9 t de MS).

Toutes ces valeurs sont considérées sur une moyenne annuelle. C'est pour cette raison que quelques différences entre les résultats sont possibles.

L'ordre de grandeur de la précision des mesures de comptage des quantités de boues est d'environ 10%.



## **II 6 Production de biogaz et achat de gaz naturel**

Les **7'215 m<sup>3</sup>** de boues ainsi que nos lies et huiles introduites en digestion ont produit **333'005 m<sup>3</sup> de biogaz**.

311'509 m<sup>3</sup> ont été consommés par les CCF.

21'301 m<sup>3</sup> ont été consommés par la chaudière.

195 m<sup>3</sup> ont été brûlés par la torchère.

Nous avons également consommé 23 m<sup>3</sup> de gaz naturel pour les divers réglages de nos CCF.

Le biogaz que nous avons torché est dû aux diverses pannes de nos CCF.

Le nombre de m<sup>3</sup> produits par nos lies et huile est d'environ 24'813 m<sup>3</sup>. Cette valeur est purement théorique. Nous n'avons pas les moyens de les mesurer.

## **II 7 Production, achat et consommation d'énergie**

**La consommation totale de la STEP est de 923'478 kWh électrique, soit une consommation spécifique de 0,24 kWh/m<sup>3</sup> d'eau traitée.**

Production des CCF à partir du biogaz et gaz naturel	<b>524'399 kWh</b>
Achat au Groupe e	<b>428'183 kWh</b>
Revente au Groupe e	<b>29'104 kWh</b>

Le CCF1 (D1) a fonctionné 7'024 h, au biogaz

La puissance moyenne de fonctionnement pour les deux gaz est de 53.8 kW

Le CCF2 (D2) a fonctionné 2501 h, au biogaz

La puissance moyenne de fonctionnement pour les deux gaz est de 58.6 kW

La chaudière a fonctionné pendant 877 h et la torchère 6 h

- La consommation de kWh/m<sup>3</sup> a légèrement augmenté de 0,03 kWh. Nous avons installé de nouveaux brasseurs plus puissants dans divers fosses, ce qui entraîne donc une plus grande consommation électrique. Notre recirculation des eaux de Biostyr, en été, nous font également accroître notre consommation, ce qui explique cette différence sur notre besoin annuel.

### Evolution de la consommation et du coût pour l'énergie

	Gaz naturel (Fr.)	Electricité (Fr.)	Consommation (KWh)
<b>2001</b>	68'974	141'687	1'244'840
<b>2002</b>	48'967	136'894	1'251'525
<b>2003</b>	38'632	111'736	1'079'551
<b>2004</b>	29'837	111'412	981'385 (inondation)
<b>2005</b>	6'399	144'991	1'138'968
<b>2006</b>	43	101'551	1'059'194
<b>2007</b>	<10	84'750	907'080 (arrêt du compost)
<b>2008</b>	3'595	88'937	889'928
<b>2009</b>	7'000	85'716	878'176
<b>2010</b>	10'538	58'998	859'328
<b>2011</b>	256	62'873	923'478

Remarque : les chiffres pour l'année 2010 n'étaient pas les mêmes que dans le compte de fonctionnement. Ils ont été corrigés. Excusez-nous pour cette erreur...!

## **II 8 La station**

Un début d'année assez chaotique pour notre digestion. Après avoir reçu une matière inconnue dans nos digesteurs, ceux-ci se sont mis à mousser. Conséquence, nous avons dû en arrêter un pendant quelques semaines afin de revenir à la normale. C'est la deuxième année qu'il nous arrive une telle mésaventure !

La journée de l'assainissement du mois de mai ne fut pas une réussite : une cinquantaine de personnes seulement sont venues. Parmi celles-ci, beaucoup de gens qui travaillent dans le domaine de l'eau. Néanmoins cela nous a obligé à faire les grands nettoyages afin de présenter la Step dans toute sa splendeur. Ce n'était pas un mal vu que, depuis le début de l'année, nous étions que 5 personnes au lieu des 6 habituelles.

A la période chaude, cette année on a été "gâté", en ce sens que nous avons retrouvé nos problèmes avec nos MES. Pour parer à ce problème, nous avons trouvé la solution de faire recirculer les eaux de sorties Biostyr. Ce qui veut dire que nous repassons, à travers la biologie, une partie de nos eaux déjà traitées et ainsi nous avons une vitesse de passage plus grande, ce qui nous améliore la qualité de sortie. Cette solution était moins onéreuse que de faire fonctionner notre Actiflo. Nos automates actuels ne nous permettent pas de modifier ces paramètres.

Au mois d'août nous avons commencé à démonter la ferblanterie pour l'assainissement de nos toitures. Nous avons eu quelques sueurs froides quant au déroulement des travaux : nos toits sont très près de nos digesteurs (zone EX) et un risque d'explosion menaçait sérieusement ! Même après avoir pris toutes les mesures possibles, le doute persistait. La variante Foamglas est peut-être la meilleure au niveau étanchéité, mais au niveau danger, elle était bien présente. Heureusement pour tout le monde, tout s'est déroulé à merveille, sans accident.

Au mois d'octobre nous avons mis en ligne notre site internet [www.steplasaunerie.ch](http://www.steplasaunerie.ch).

Nous avons également installé de nouveaux brasseurs dans notre fosse à boues épaissies et dans notre bêche toutes eaux.

Malgré la deuxième mise en service de l'an 2000, nous constatons régulièrement des modifications quant à la gestion de la Step. Bref nous ne manquons pas de travail entre la maintenance courante, les pannes ainsi que les améliorations de procédés. C'est ce qui fait la beauté de ce métier !

### III RAPPORT ANNUEL DES CONTRÔLES ET ANALYSES

La surveillance de la qualité des eaux est réalisée de la même manière que les années précédentes.

Les méthodes de calcul sont identiques à celles des 4 dernières années, les résultats sont donc désormais comparables (DCO, MES, P<sub>tot</sub>).

(Les calculs des moyennes annuelles sont basés sur le calcul des charges quotidiennes. Pour les jours sans analyses, nous considérons la valeur moyenne mensuelle d'analyse).

Comme il a été établi depuis quelques années déjà, le rejet au lac s'effectue directement après le traitement biologique (Biostyr) pour l'essentiel des eaux traitées. Avec notre échantillonneur placé directement à la sortie au lac, nous analysons toutes nos eaux quelques soient leurs traitements.

**Nos valeurs de rejet sont quasiment identiques par rapport à l'année passée et restons parfaitement dans les normes; ce qui veut dire, en conclusion, que les installations satisfont aux exigences en vigueur malgré l'augmentation constante de la population.**

#### □ Analyses et charges en DCO (demande chimique en oxygène):

<b>Entrée de la STEP</b> (sans les retours) :	<b>moyenne = 396 mg/l</b>
<b>Sortie STEP (rejet au lac):</b>	<b>moyenne = 30 mg/l</b>
	(moyennes annuelles pondérées aux charges quotidiennes)

**1'288 t de DCO ont été éliminées, soit un rendement annuel d'épuration de 92.33 %.**

**108 t de DCO ont été rejetées au lac.**

#### □ Analyses et charges en Phosphore total (P<sub>tot</sub>):

<b>Entrée de la STEP</b> (sans les retours) :	<b>moyenne = 5,61 mg/l</b>
<b>Sortie STEP (rejet au lac):</b>	<b>moyenne = 0,43 mg/l</b>
	(moyennes annuelles pondérées aux charges quotidiennes)

La norme de rejet est fixée à 0,8 mg/l

**18 t de P<sub>tot</sub> ont été éliminées, soit un rendement annuel d'épuration de 92%.**

**1,55 t de P<sub>tot</sub> a été rejetée au lac.**

**□ Analyses et charges en Matières en suspension (MES):**

En entrée STEP, cette mesure n'a pas de sens.

**Sortie STEP (rejet au lac):** **moyenne = 8,23 mg/l**  
(moyennes annuelles pondérées aux charges quotidiennes)

La norme de rejet est fixée à 10 mg/l

**30 t de MES ont été rejetées au lac**

**Remarques:**

- Nos analyses (nécessaires à la conduite de l'exploitation) sont pratiquées sur des échantillons moyens, prélevés durant 24 h, proportionnellement au débit (un prélèvement tous les 10 à 15 m<sup>3</sup>), effectuées 5 jours par semaine (de dimanche à jeudi), en plusieurs points de la station (entrée STEP, sortie décantation primaire, sortie au lac (sortie Biostyr ou sortie Actiflo au besoin)).

**□ Analyses du SENE:**

Le Service cantonal de l'énergie et de l'environnement (SENE) prélève périodiquement des échantillons d'eau pour contrôles analytiques. Nous joignons à ce rapport 2 copies des résultats d'analyses de ce service pour information. Il est intéressant de comparer la différence de débit ainsi que les résultats de ces deux analyses entre deux types de temps.

**Note :**

Pour toutes personnes intéressées aux détails, concernant l'obtention des chiffres mentionnés dans ce rapport, nous détenons ces valeurs, sur feuilles de calculs "Excel".

**Annexes :** 2 tableaux d'analyses  
Liste du Comité et du Conseil intercommunal